

# Rapport d'activité 2020

S.E.S.S.A.D. Bellevue

*Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile*



# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
PRESENTATION DU SERVICE .....	5
AGREMENT .....	5
PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET MISSIONS DU SERVICE.....	5
LES PUBLICS ACCOMPAGNES .....	6
PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES.....	6
ÉVOLUTION DE LA POPULATION .....	7
SCOLARITE .....	8
INSERTION PROFESSIONNELLES .....	8
FILE ACTIVE .....	9
L'ACTIVITE.....	10
DONNEES CHIFFREES USAGERS.....	10
DONNEES CHIFFREES PROFESSIONNELS .....	11
LES ACTIVITES RECURENTES.....	16
LES PROJETS DE L'ANNEE .....	16
TRAVAILLER EN PARTENARIAT.....	17
TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES.....	17
LES PARTENAIRES ET LES CONVENTIONS.....	18
L'ORGANISATION DU SERVICE .....	18
LE PROJET DE SERVICE .....	19
L'ORGANISATION INTERNE.....	19
LA DEMARCHE QUALITE .....	20
LES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES .....	20
SUIVI DES FICHES CPOM ÉTABLISSEMENT .....	20
MAINTENANCE – TRAVAUX – AMENAGEMENT .....	21

RESSOURCES HUMAINES .....	22
ORGANIGRAMME .....	22
ARRIVEES / DEPARTS .....	22
AJUSTEMENTS DE POSTES .....	23
ACTIONS DE FORMATIONS .....	23
PERSEPECTIVES POUR L'ANNEE 2021 .....	23
CONCLUSION.....	24



# INTRODUCTION

---

## Une année peu ordinaire

Le SESSAD a traversé une année peu ordinaire et il semble inévitable d'introduire ce rapport d'activité sans l'associer à la crise sanitaire que nous traversons. En effet, le présent rapport témoigne de l'impact de la pandémie sur notre activité habituelle mais également des conséquences auprès des familles et des enfants accompagnés.

Cette année a été marquée par le confinement, les restrictions sanitaires, les multiples recommandations, auxquelles il a fallu s'adapter pour réajuster continuellement l'organisation. Chaque professionnelle a dû puiser dans ses ressources internes, personnelles pour faire face à cette période inédite mais c'est bien le mouvement collectif qui a permis la poursuite de l'activité, effective.

C'est cette volonté et cette dynamique qui a porté l'envie de créer, innover, repenser notre pratique pour répondre aux besoins des enfants et leurs familles. Le confinement nous a amené, en tant qu'équipe de direction, à créer de nouveaux outils en accompagnant l'équipe vers de nouvelles modalités de travail à distance, tout en gardant certains repères institutionnels nécessaire au maintien de l'équilibre et de la cohésion d'équipe.

Les professionnelles ont su se réinventer en adaptant leur accompagnement aux attentes des familles. Nous avons en effet pu constater - notamment en mars et avril pendant la poursuite de l'activité en distanciel- que les besoins pouvaient être très variables d'une famille à l'autre. Certaines étaient très en demande et en attente de lien, d'autres profitant de cette période pour prendre du temps avec leur enfant, ne souhaitant pas de liens aussi réguliers qu'habituellement. Il a, là aussi, fallu composer avec les réalités de chacun et trouver le juste équilibre dans notre présence auprès d'eux.

Cette année 2020 s'est donc déroulée en nous adaptant aux conditions très particulières avec la ligne de conduite suivante : poursuivre l'activité de la manière la plus ordinaire possible dans le respect des consignes gouvernementales, associatives et le respect des consignes sanitaires. Dans ce contexte, l'objectif de la mise en dispositif DIME a été maintenu mais n'a pu avancer autant que projeté, nous y reviendrons. Toutefois, malgré et avec les réalités, l'équipe a pleinement réalisé les missions du service, fédérée par les valeurs qui fondent notre action.

# PRESENTATION DU SERVICE

---

## AGREMENT

PR L'Arrêté n° 2017-3017 du 3 juillet 2017 porte modification du type de public et requalifie le SESSAD Bellevue en SESSAD généraliste de 45 places pour enfants et adolescents âgés de 3 et 16 ans, pouvant présenter toutes déficiences.

## PRINCIPAUX AXES DU PROJET ET MISSIONS DU SERVICE

Le SESSAD Bellevue installé à Dagneux depuis juin 2016 est maintenant bien identifié auprès de l'ensemble de ses partenaires institutionnels (ARS, MDPH, EN, ...). La réécriture du projet d'établissement ainsi que le processus d'évaluation interne et externe réalisé en 2016, a abouti à l'obtention d'un nouvel agrément (ci-dessus).

Le projet de service définit le rôle du SESSAD autour des missions suivantes :

- Le soutien à l'intégration scolaire et à l'acquisition de l'autonomie dans la vie scolaire et sociale : le SESSAD, par ses actions et les accompagnements proposés, favorise l'épanouissement, le développement des capacités et aptitudes dans son milieu de vie naturel : école, collège, famille, quartier... plus généralement à tout dispositif de droit commun.
- La guidance parentale : établir des relations d'écoute et de soutien dans l'objectif d'un étayage et d'une valorisation des compétences parentales. Le parent est, reste et demeure le premier « éducateur » de son enfant.
- La collaboration avec les enseignants, Pôle ressource : l'inclusion scolaire ne peut se concevoir sans une collaboration étroite entre les professionnels du SESSAD et les enseignants. Cette collaboration permet d'échanger des points de vue, de dégager des points de convergence, des outils et des clefs de compréhension, de proposer des aménagements nécessaires. Cette collaboration inscrit l'enfant au sein d'un projet global d'accompagnement.

Comme son nom l'indique, le SESSAD est un service de soins -au sens de prendre soin- au domicile, ce qui nous amène à être conséquemment beaucoup à l'extérieur du service en intervenant sur les lieux de vie des jeunes accompagnés. L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire fonctionne ainsi.

Les nouveaux locaux du SESSAD ont été inaugurés le 13 juin 2018. Le projet demeure celui d'un SESSAD généraliste avec la poursuite des deux dispositifs d'accompagnement innovants :

**Le Dispositif Écoute et Soutien (créé en 2018)** : Il propose une prise en charge précoce à des adolescents sans notification des collèges de la Côte-d'Or. Il s'agit de proposer un accompagnement à visée évaluative avant que la situation de l'adolescent ne se « dégrade » et nécessite alors un accompagnement plus conséquent par le secteur de la santé ou du médico-social. C'est en cela que ce dispositif a une dimension préventive.

Il se définit comme :

Un temps de soutien et d'écoute pour l'adolescent et sa famille, à un moment ou une période difficile. Quand les dispositifs proposés par l'école ne fonctionnent pas ou ne sont pas adaptés à la situation.

Pour un accompagnement :

Réactif face à un besoin, proposant un accompagnement rapide, d'une plus grande accessibilité. De quelques mois (action courte et ciblée dans le temps) pour accompagner une période difficile, une transition ou mettre au travail un mal-être ancien et installé.

**Le dispositif « Ressources » (Créé en 2018 sous le nom « Pré-SESSAD », retravaillé et renommé en 2020)** : Depuis de nombreuses années, nous constatons au SESSAD une augmentation du nombre de notifications MDPH. En septembre 2020, nous avons 70 situations en attente. Toutes ces orientations MDPH ne peuvent être satisfaites dans un délai pertinent, faute de places.

Nous constatons également une évolution et une grande diversité des profils socioculturels des familles, avec des familles qui formulent des demandes très diverses pour leur enfant ou pour eux-mêmes : du simple accompagnement à une prise en charge extrêmement conséquente recouvrant les champs éducatifs, de soins, social, voire dans certains cas de la protection de l'enfance.

Certaines familles cumulent un ensemble de problématiques de nature et d'intensité extrêmement variables, nécessitant des réponses rapides, souples et évolutives.

Le dispositif « Ressources » s'inscrit dans cette démarche afin de proposer un étayage adapté à des parents ayant déjà mis en place des accompagnements auprès de professionnels en libéral, mais qui ont le plus souvent besoin d'une aide à la coordination ou d'un temps d'échange et de partage avec un professionnel. La particularité de ce dispositif est de centrer l'accompagnement autour d'un étayage et d'un accompagnement de la famille.

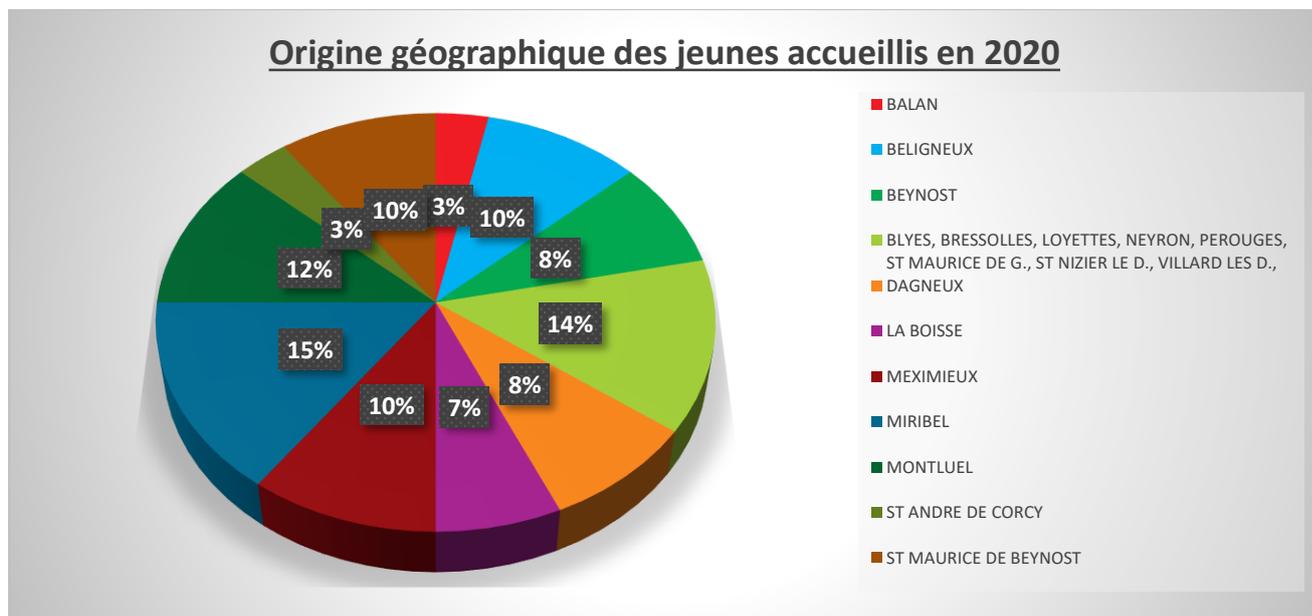
Ce dispositif est proposé pour une période de six mois renouvelable une fois.

## LES PUBLICS ACCOMPAGNES

### PRESENTATION DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Le service accompagne des enfants sur notification de la MDPH, de 3 à 16 ans, présentant des troubles du comportement, des troubles des apprentissages, une déficience intellectuelle, et/ou des troubles du spectre de l'autisme. Ces enfants / adolescents sont préalablement orientés vers le SESSAD par notification de la MDPH de l'Ain.

La majorité des enfants sont originaires des secteurs proches de trois grandes villes du secteur des Meximieux, Montluel et Miribel :



## EVOLUTION DE LA POPULATION

Les dossiers d'orientation vers le SESSAD d'enfants très jeunes sont plus nombreux qu'auparavant, notamment des enfants présentant des TSA diagnostiqués précocement, ce qui indique, de la part de la MDPH, une connaissance et reconnaissance intéressante désormais de notre possibilité d'accueil avant 6 ans. Le travail de partenariat avec les CAMSP du secteur (CAMSP de l'Albarine et CAMSP de Fontaine sur Saône) favorise également le relais sur de nombreuses situations.

Par ailleurs, nous constatons une augmentation importante d'enfants diagnostiqués TDA (troubles du déficit de l'attention) et multidys : les diagnostics sont plus nombreux qu'avant, les parents sont bien documentés et leurs attentes plus ciblées. Cela nous amène à préciser nos connaissances sur ces troubles et à nous faire connaître sur le secteur comme possible lieu ressource sur le sujet.

Nous accueillons, en 2020, toujours plus d'enfants/adolescents qui, il y a quelques années auraient été pris en charge par le secteur de pédo-psychiatrie. Le « redéploiement » des moyens des inter-secteurs de pédopsychiatrie déporte sur le SESSAD un grand nombre de situations nécessitant des soins psychiques et/ou psychiatriques. Nous faisons très nettement le constat d'une évolution de la population qui nous est adressée, tout comme les attentes des familles se diversifient, nous demandant souvent un rôle de coordination des soins que jusqu'alors ils ont géré seuls. Sans modifier fondamentalement nos pratiques, cela nécessite adaptations et réactivité et amène à penser l'accompagnement de manière nécessairement souple et inventive.

De même, cette année 2020 aura été particulièrement marquée par une recrudescence d'Informations Préoccupantes (IP) transmises par notre service. Nous observons une augmentation significative de situations familiales, sociales précaires souvent synonymes de carences éducatives. Ce profil de situation à la frontière de la protection de l'enfance, interroge l'équipe et nous amène à réfléchir nos

missions et notre cadre d'intervention. La réécriture du projet de service sera l'occasion d'engager un travail de réflexion autour de cette problématique et son impact sur nos pratiques.

	Ages des personnes accompagnées admises dans l'année		
	6 à 10 ans	16 à 18 ans	Total
Garçons	12	1	45
Filles	6	1	15
Total	18	2	60

## SCOLARITE

En 2019	Nombre d'enfants	En %
<b>Maternelle</b> : Petite, Moyenne et Grande Section	1	1.20
<b>Ecole primaire</b> : Du CP au CM2	16	19.28
<b>ULIS</b>	18	21.69
<b>Collège Général</b> : De la 6 <sup>ème</sup> à la 3 <sup>ème</sup>	21	25.30
<b>EGPA</b> : De 6 <sup>ème</sup> à la 3 <sup>ème</sup> adaptée	10	12.05
<b>ULIS</b>	17	20.48
<b>Lycée</b>	0	0
Total	83	100

En 2020	Nombre d'enfants	En %
<b>Maternelle</b> : Petite, Moyenne et Grande Section	1	1.67
<b>Ecole primaire</b> : Du CP au CM2	8	13.33
<b>ULIS</b>	19	31.67
<b>Collège Général</b> : De la 6 <sup>ème</sup> à la 3 <sup>ème</sup>	12	20
<b>EGPA</b> : De 6 <sup>ème</sup> à la 3 <sup>ème</sup> adaptée	3	5
<b>ULIS</b>	17	28.33
<b>Lycée</b>	0	0
Total	60	100

Le nombre d'enfants en ULIS est globalement stable. Il est important, ce qui peut parfois nous amener à connaître presque l'ensemble des enfants suivis dans ce dispositif.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

Le SESSAD accompagne l'enfant/adolescent et sa famille dans les différentes étapes de son orientation. Nous sommes présents lors des Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS) qui jalonnent le parcours scolaire afin de construire son projet d'orientation. L'équipe propose des modalités différentes pour accompagner les enfants dans ces étapes. Les éducatrices accompagnent les adolescents pour les recherches de stages, en partenariat avec les référents des dispositifs ULIS

collège. L'assistante de service social et les éducatrices proposent des entretiens avec le jeune et/ou sa famille pour répondre aux questions sur l'orientation.

De même, nous sommes en lien avec certains établissements du secteur telles que les MFR, avec qui nous avons établi un partenariat permettant des stages de mise en situation du type une matinée ou une journée en immersion dans la filière qui intéresse le jeune. Ce stage lui permet de confirmer son choix et d'avoir les observations du formateur.

Les Centres d'Informations et d'Orientations (CIO) peuvent également être des partenaires précieux, notamment avec les évolutions permanentes des diplômés et la création de dispositifs spécifiques s'adressant aux jeunes à besoins particuliers. Nous avons eu l'intervention d'une conseillère d'orientation afin d'informer l'équipe.

Toutefois, notre agrément s'arrêtant à 16 ans, ce sont plutôt les partenaires tels que les SESSAD PRO qui prendront le relais pour la concrétisation de leur projet professionnel.

Pour les jeunes qui s'orientent vers des IMPRO, l'accompagnement se met en œuvre d'abord auprès de la famille. L'assistante de service social et l'éducatrice les accompagnent pour visiter les différents lieux envisagés et notifiés par la MDPH. C'est une étape importante dans le choix des familles pour la suite du parcours de leur enfant.

L'orientation de certains collégiens vers les IMPRO peut être longue et les propositions d'accompagnement parfois s'essouffent un peu. Nous avons expérimenté, avec un jeune, un stage au sein de l'IME sur le groupe Galaxie, dont le projet est l'évaluation et la préparation à l'orientation préprofessionnelle. Ce mini stage a permis de confirmer l'orientation de l'adolescent et de le familiariser avec la dynamique et le rythme institutionnel, très différents de celui du collège. Nous pensons construire dans le cadre du DIME, un dispositif orienté sur la construction d'ateliers en interne et avec des partenaires extérieurs (IMPRO, ESAT, association...) afin de travailler le savoir, le savoir être et le savoir-faire. Ces ateliers seront ouverts aux jeunes de l'IME et du SESSAD en attente de place en IMPRO.

## FILE ACTIVE

La file active comptabilise les enfants accompagnés au total par le service en incluant les mouvements de départs et d'arrivées et les nouveaux dispositifs. La file active est le nombre total d'enfants ayant fréquenté le SESSAD pendant l'année 2020.

Admissions / Mouvements / Attentes	
<b>Nombre d'enfants qui ont fréquentés le S.E.S.S.A.D. en 2020</b>	<b>60</b>
Nombre d'enfants admis en 2020	9
Nombre de garçons accompagnés en 2020	45
Nombre de filles accompagnées en 2020	15
Nombre d'enfants qui ont quitté le S.E.S.S.A.D. en 2020	9
Nombre de situations en attentes (familles ayant appelé)	73
Nombre de situations suivies par le dispositif « Ecoute et soutien »	3

En décembre 2020 la file active est de 60. Ce chiffre est nettement inférieur au 83 de 2019. Cette baisse significative s'explique par la crise sanitaire qui a notamment mis à l'arrêt, durant une longue période, les dispositifs. Toutefois nous avons eu des mouvements avec 8 admissions sur 2020 dont 4 entre septembre et décembre.

	Nombre de notifications MDPH arrivées
Année 2018	24
Année 2019	31
Année 2020	42

En revanche le nombre de notifications reçues augmente d'année en année, en doublant ces deux dernières années. Le SESSAD prend systématiquement un contact téléphonique avec les familles à la réception de la notification et propose une rencontre avec l'adjointe de direction et l'assistante sociale.

Il s'agit :

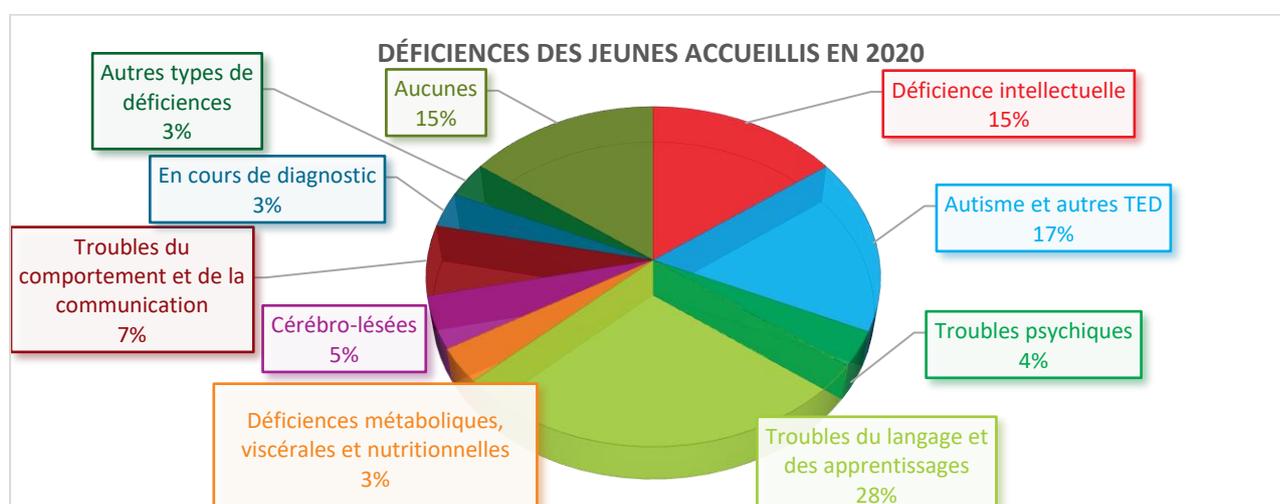
De faire connaissance avec la famille et par cet accueil d'indiquer la possibilité de revenir vers nous pour des questions ou des conseils.

D'évaluer les attentes de la famille et les besoins de l'enfant.

Si possible de réorienter, ou de s'assurer de ce qui est mis en place en attendant l'admission au SESSAD.

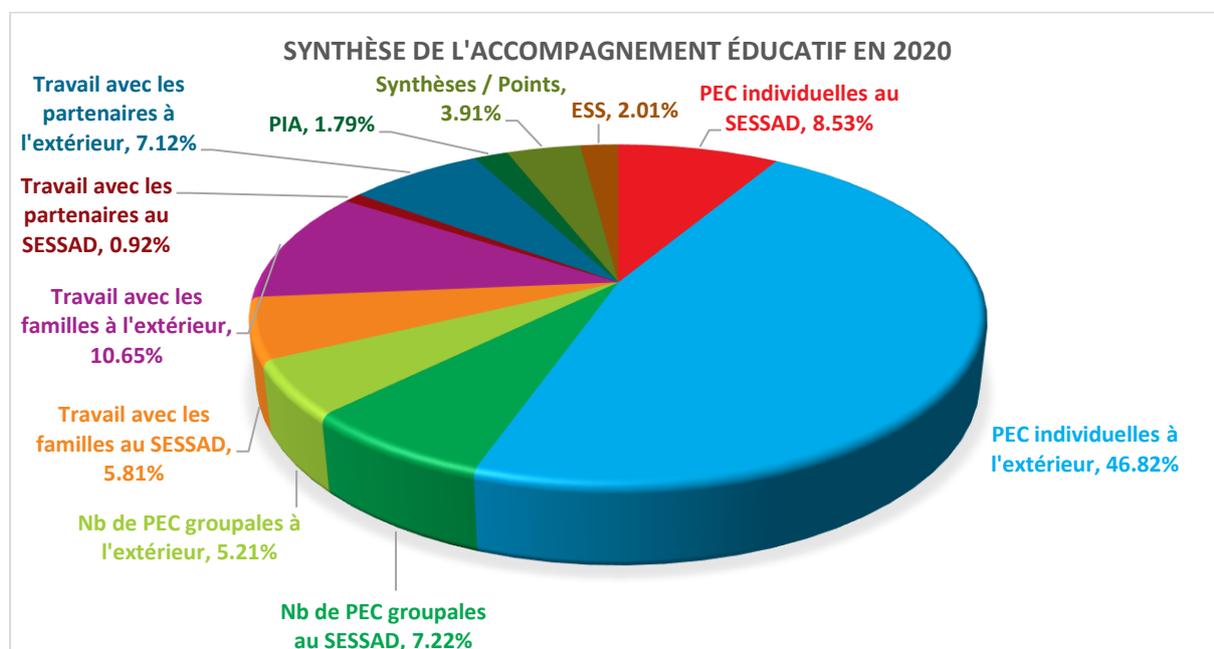
## L'ACTIVITE

### DONNEES CHIFFREES USAGERS



Nous avons pris en compte les troubles principaux des enfants même si certains d'entre eux présentes des comorbidités.

## DONNEES CHIFFRES PROFESSIONNELS



### L'activité de l'éducateur

Les différentes modalités d'accompagnement de l'équipe éducative : individuelles ou groupales, mini camps et projets particuliers

Le nombre d'enfants accompagnés par éducatrice peut varier en fonction de l'intensité de la prise en charge. En moyenne, en 2020, chaque éducatrice était référente de 12 ou 14 situations dans le cadre de ses deux missions : référente et coordinatrice.

☐ Mission de référent : elle assure un travail de lien entre l'enfant, la famille, l'équipe du SESSAD, l'école et les autres partenaires sociaux ou médico-sociaux. En interne, il y a les réunions de synthèses, les réunions pour le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PIA), les réunions d'équipes, les réunions cliniques et institutionnelles. En externe, il y a les réunions avec les partenaires et plus particulièrement avec les écoles et les collèges (ESS) ainsi que des rencontres fréquentes avec les enseignants.

☐ Mission de coordination : il s'agit d'une fonction d'accompagnement et de soutien auprès de l'enfant et de sa famille (en lien avec l'assistante sociale), dans l'objectif du maintien d'une cohérence du projet de l'enfant.

### Les prises en charge individuelles ont des objectifs spécifiques à chaque enfant.

Les supports utilisés dans le cadre de cette relation éducative étayante est très variable même s'ils se présentent souvent sous forme de jeux, de manipulation d'objets, de travail autour d'une histoire, d'activités d'observations, de réflexions... À l'école, ces médiations ont pour objectif de permettre à l'enfant de (re)trouver un intérêt aux apprentissages, de croire en leurs compétences et d'accéder à une meilleure confiance en soi. Les éducatrices participent aux Equipes de Suivi de Scolarité (ESS) des enfants dont elles ont la référence.

En 2020 une nouvelle modalité à fait son apparition avec l'utilisation de la visioconférence et le recours aux supports numériques. De nombreux accompagnements individuels se sont poursuivis sous cette modalité en partageant des jeux, en se téléphonant ou en s'envoyant des mails sur la demande de certains jeunes.

### Les prises en charge se déroulent sous forme d'activités groupales.

Les temps de groupe peuvent avoir des fonctions très différentes et des objectifs variés, leurs finalités sont l'acquisition d'autonomie, la socialisation.

Ils sont animés par les éducatrices et souvent en co-construction et collaboration avec les paramédicaux.

En 2020, nous avons innové et pour plusieurs groupes avons proposé qu'ils se déroulent par trimestre -et non à l'année comme précédemment-, de manière à cibler des objectifs plus précis. De plus, en les réalisant sur un temps court, nous avons pensé ainsi éviter le désinvestissement de certains jeunes ou familles, dont nous faisons parfois le constat.

Cette année se sont déroulés les groupes suivants (sur une partie de l'année puis de manière adaptée)

▣ Par trimestre : Groupe « on bouge ensemble » / Groupe « activités à la ferme » /

▣ Durant l'année : Groupe « repas du mardi » / groupe « mouvements et rythmes » / groupe filles / groupe « ce soir on sort » / groupe « sensoriel » / « Groupe 4 saisons »

En période de confinement le groupe filles a pu se dérouler lors de quelques séances en visioconférence, réunissant ainsi les jeunes autour de l'activité partagée.

### Un projet nouveau et innovant

L'équipe s'est mobilisée ce dernier trimestre pour porter un projet collectif et collaboratif. Devant l'impossibilité de se réunir en nombre pour notre traditionnelle fête de fin d'année, l'équipe éducative a souhaité réunir les enfants autour d'un même projet pour marquer la fin de l'année.

L'équipe a créé un puzzle géant comportant 50 pièces représentant chaque enfant. Lors des accompagnements individuels les enfants ont pu créer leur pièce et ces petites séances ont été filmées. Le puzzle a été ensuite reconstitué pour créer l'œuvre collaborative (cf. page de garde). En parallèle, un petit film a été monté à destination des familles afin de présenter le travail des enfants et également présenter nos vœux aux familles. Un calendrier a également été réalisé. L'œuvre a trouvé une place de choix dans la salle d'attente du service.

	Nb de PEC individuelles		Nb de PEC groupales		Travail avec les familles		Travail avec les partenaires		PIA	Synthèses Points	ESS	Dossiers administratifs	Bilans	Total
	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur	Au SESSAD	A l'extérieur						
Orthophoniste 1	0	132	0	22	10	5	4	2	15	30	1	0	6	227
Orthophoniste 2	69	69	7	25	20	0	10	11	6	41	0	0	4	262
Psychologue 1	12	60	0	0	8	9	0	0	12	23	0	0	1	125
Psychologue 2	52	251	0	7	30	23	2	20	29	91	3	0	18	526
Neuro psychologue	0	0	0	0	3	0	0	0	5	33	1	0	6	48
Psychomotricienne	19	198	1	8	6	7	11	4	17	58	0	0	6	335
Assistante de service social	0	0	0	0	25	1	25	4	39	72	0	40	0	206
<b>TOTAL</b>	<b>152</b>	<b>710</b>	<b>8</b>	<b>62</b>	<b>102</b>	<b>45</b>	<b>52</b>	<b>41</b>	<b>123</b>	<b>348</b>	<b>5</b>	<b>40</b>	<b>41</b>	<b>1729</b>

Le tableau de l'activité des paramédicaux et du service social n'est pas exhaustif mais donne une bonne représentation de u niveau d'activité. Sur l'année 2020, l'activité des orthophonistes est très homogène. L'écart entre les psychologues s'explique par le congé maternité non remplacé de l'une des professionnelles. La psychomotricienne a pu réaliser peu de suivi en groupe et a donc concentré les suivis en individuels. L'activité de l'assistante de service sociale se décline principalement auprès des familles et dans les temps de réunion, points autour des situations des enfants.

### L'activité de l'assistante de service sociale

Dans le cadre du projet de service et sous l'autorité de la direction, l'assistante de service social est à l'interface des familles, du SESSAD/de l'IME et des partenaires. Elle coordonne, harmonise les actions et la communication afin de permettre un accompagnement global des familles

Ainsi, l'assistante de service sociale a deux missions principales : accompagner socialement les familles et apporter son expertise et son appui aux équipes et aux partenaires.

Dans le cadre du projet de service et sous l'autorité de la direction, l'assistante de service social est à l'interface des familles, du SESSAD/de l'IME et des partenaires. Elle coordonne, harmonise les actions et la communication afin de permettre un accompagnement global des familles.

Ainsi, l'assistante de service sociale a deux missions principales : accompagner socialement les familles et apporter son expertise et son appui aux équipes et aux partenaires.

Pour mener à bien ses missions, l'assistante de service social acquiert et actualise ses connaissances et sa documentation notamment en participant à des formations, conférences...Elle applique les textes officiels en vigueur, les recommandations de bonnes pratiques et le projet de service. Elle applique et veille respecte le secret professionnel.

L'assistante sociale recueille les informations, évalue les besoins, analyse la situation, pose un diagnostic et construit un plan d'accompagnement social avec les familles en fonction

de leurs besoins (entretiens et écrits professionnels...). Elle les informe et favorise l'accès à leurs droits notamment par la constitution des dossiers administratifs. Ceci peut s'effectuer lors d'entretien individuel ou lors de demi-journée d'information collective.

Elle apporte aussi une analyse et expertise sociale ainsi que des conseils techniques des situations lors des différentes réunions institutionnelles. Elle contribue ainsi à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des Projets Individualisés d'Accompagnement (75 projets par an).

Elle concourt également à la mission de prévention et de protection de l'enfance dans le cadre des protocoles et conventions en vigueur (1 demande d'aide éducative préventive, 3 informations préoccupantes, 1 signalement et 2 situations accompagnées par les services de la protection de l'enfance en 2020).

Elle gère la « liste d'attente » -73 situations en 2020- et le « service de suite » -37 situations en 2020- notamment en étant en lien avec les familles et les partenaires (entretiens physiques, entretiens téléphoniques, écrits...). Elle effectue aussi les démarches administratives inhérentes à ces deux missions (« Via Trajectoire »).

Elle contribue à la création et au maintien du travail en partenariat notamment en organisant des temps de présentation et d'informations du SESSAD/de l'IME (4 demi-journées).

Elle participe à l'évaluation interne et externe du SESSAD/ de l'IME.

Elle assure le tutorat et l'encadrement des stagiaires assistant de service social.

### **L'activité de la psychomotricienne**

Le suivi psychomoteur auprès des enfants accueillis au SESSAD consiste à les accompagner dans la (re)découverte de leurs corps et de leurs liens au psychisme à travers des jeux corporels, sensoriels et/ou à partir du jeu spontané de l'enfant (éveil sensoriel, jeux moteurs, expressions corporelles et artistiques, activités rythmiques, relaxations psychomotrices). La psychomotricienne adopte un positionnement de mise en relief de tout ce qui concerne le corps, le sensori-moteur, les ressentis et les émotions, aide l'enfant à vivre son corps dans une certaine globalité et à y trouver un sens pour lui et dans la relation à son environnement.

#### L'activité réalisée en 2020 se décline sous différentes formes :

- ☑ Bilan psychomoteur avec entretien des parents afin d'évaluer la demande, de repérer le développement psychomoteur de l'enfant dans sa petite enfance
- ☑ Suivis psychomoteurs individuels ou de binôme, au sein du service de l'enfant ou de l'école
- ☑ Groupe « corps et voix » co-animé avec l'orthophoniste du service
- ☑ Travail auprès des familles (PIA, rencontres pour des points réguliers sur le suivi de leur enfant parfois avec un autre membre de l'équipe notamment la psychologue lorsque la situation le justifie)

☒ Temps de liens avec les professionnels extérieurs si existence d'un suivi extérieur avant l'arrivée de l'enfant au SESSAD

☒ Temps d'écrits (compte-rendu de bilans, prises de notes, comptes rendus de suivis lorsque la psychomotricienne ne participe pas au PIA et autres...).

### **L'activité de la psychologue**

Deux psychologues travaillent au SESSAD. L'une des psychologues a pris un congé maternité entre juin et novembre.

Elles participent à tous les temps institutionnels tels que les temps cliniques, les synthèses autour des PIA et leur restitution aux familles en ce qui concerne les enfants qu'elles rencontrent lors de bilans et d'observations.

Elles rendent compte d'observations plus cliniques au moyen de supports psychométriques si nécessaire ; cela notamment lors des demandes de renouvellement ou orientation, dans le cadre des dossiers adressés à la MDPH. Dans leurs missions de prise en charge thérapeutique, les psychologues proposent un certain nombre de suivis individuels. Elles sont régulièrement en lien avec leurs collègues en co-animation de groupes.

Elles ont aussi un rôle d'accompagnement et d'étayage de l'équipe éducative, en permettant d'élaborer leurs pratiques.

Elles peuvent rencontrer la famille lors d'entretiens à domicile, au SESSAD, seule ou en binôme avec l'assistante sociale. Elles proposent des suivis thérapeutiques individuels au SESSAD mais la modalité contextuelle d'intervention peut être pensée sur l'environnement scolaire si nécessaire.

Elles interviennent sur cet environnement scolaire lors d'observations en classe pour évaluer notamment le profil scolaire de l'enfant. Ces temps d'observations font partie du bilan psychologique plus global mais aussi peuvent favoriser le lien et les échanges avec l'enseignement sur des spécificités du développement de l'enfant et donc des besoins et adaptations spécifiques en fonction de sa problématique individuelle.

Plus largement, les psychologues peuvent aussi être présentes lors de certaines Equipes de Suivi de Scolarisation et rencontres spécifiques avec des partenaires extérieurs. Des contacts avec les psychologues scolaires de secteurs et orthophonistes ont pour fonction une mise en lien entre les différents intervenants professionnels et une meilleure articulation du soin/accompagnement proposé à l'enfant et sa famille.

### **L'activité de la neuropsychologue**

La neuropsychologue a débuté en septembre 2020, elle est présente une journée par semaine et participe aux réunions synthèses et à certains PIA. Elle apporte un éclairage et un regard autre sur les situations et accompagne l'équipe dans la compréhension du fonctionnement cognitif des enfants. Elle propose des bilans neuropsychologiques aux enfants pour qui cela est nécessaire. A l'issue du bilan une restitution est faite à l'équipe puis dans un second temps à la famille lors d'une rencontre au SESSAD. Elle peut également proposer des bilans ponctuels à certains enfants de l'IME pour qui un WISC ne semble pas suffisant. Elle travaille alors en collaboration avec le psychologue de l'établissement lors de la passation et de la restitution du bilan à la famille.

## L'activité de l'orthophoniste

Jusqu'à octobre 2019, le service a fonctionné avec une orthophoniste, en conventionnant avec des orthophonistes libérales. En novembre 2019 nous avons embauché une nouvelle orthophoniste à 0,5ETP, ce qui a permis de diminuer de manière importante le nombre de conventionnement. En 2020, l'orthophoniste en poste depuis 4 ans a quitté son poste pour un temps plein à l'IME. Une nouvelle orthophoniste a débuté sur ce remplacement. Les temps ont été redéfinis pour les deux professionnelles avec 60 % pour l'une et 40 % pour l'autre.

### L'activité réalisée en 2020 se décline sous différentes formes :

- ▣ Bilan orthophonique avec entretien des parents afin d'évaluer la demande et de faire le point sur la parcours de prise en soin orthophonique.
- ▣ Suivis individuels ou de binôme, au sein du service de l'enfant ou de l'école
- ▣ Groupe avec différents visés : oralité, expérimentation, habiletés sociales... Ces accompagnements se font souvent un binôme avec une éducatrice.
- ▣ Travail auprès des familles (PIA, rencontres pour des points réguliers sur le suivi de leur enfant)
- ▣ Temps de liens avec les professionnels extérieurs si existence d'un suivi extérieur avant l'arrivée de l'enfant au SESSAD
- ▣ Temps d'écrits (compte-rendu de bilans, prises de notes, comptes rendus de suivis lorsque la psychomotricienne ne participe pas au PIA et autres...).

## LES ACTIVITES RECURRENTES

Cette année et malgré le contexte sanitaire, de nombreuses activités ont été maintenues. Les groupes « sur mon cheval », groupe « sensoriel », groupe « ce soir on sort », groupe « 4 saisons », groupe « l'instant filles », « binôme création » ont pu se dérouler avec des périodes d'adaptation au contexte et recommandations.

Les projets plus conséquents tels que culture et santé sont reportés à la rentrée 2021. L'équipe éducative souhaite porter un projet rap en collaboration avec un artiste et l'école de musique de Montluel avec une représentation finale dans la ville. A l'heure actuelle les consignes étant encore très restrictives, il n'est pas possible de mener à bien un tel projet.

Pour autant nous poursuivons notre partenariat avec le comité « culture et santé » de l'Ain en participant aux réunions trimestrielles.

## LES PROJETS DE L'ANNEE

Cette année sera marquée par la mise en œuvre du télétravail et l'utilisation des supports numériques afin de maintenir la continuité d'accompagnement. En plus de l'utilisation récurrente des visioconférences, nous avons créé un Padlet. L'idée était de créer un support numérique pour que les enfants et les familles puissent s'en saisir comme une ressource. Il y avait des rubriques utiles et des vidéos, des propositions culturelles à partager en famille. Cette plateforme a permis de lancer des défis aux enfants et ainsi ponctuer le confinement. Les familles se sont assez peu saisi de cet outil mais pour

certaines familles très isolées et leurs enfants cela a pu permettre de maintenir quelques activités et de les valoriser en postant leur « travail ».

Le second projet conséquent a été l'élaboration du puzzle développé précédemment.

# TRAVAILLER EN PARTENARIAT

---

## TRAVAILLER AVEC LES FAMILLES

La « famille », à savoir l'enfant et ses parents est le partenaire essentiel et premier. Le travail en SESSAD n'a de sens que dans la collaboration, et la co-construction du projet d'accompagnement avec les parents et l'enfant. L'intervention d'un SESSAD n'a aucun caractère obligatoire, il n'existe que si les parents sont demandeurs.

### Les rencontres avec les familles :

Régulières, nécessaires, la fréquence est variable, à la demande ou organisée. Chaque professionnel est concerné, selon sa fonction et selon l'objectif.

De nombreuses modalités existent :

☐ Premier rendez-vous : A la réception de la notification, les parents contactent le service et sont reçus avec l'enfant par l'adjointe de direction et l'assistante sociale pour une réunion d'information.

☐ L'entretien « d'admission » : Après admission, il a lieu en présence de l'assistante sociale, une psychologue, une éducatrice et la directrice.

C'est un temps de recueil des attentes et « d'accordage » pour bien commencer l'accompagnement.

☐ La constitution du dossier administratif et la signature du contrat de séjour sont finalisés par l'assistante sociale.

☐ Le Projet Individualisé d'accompagnement (PIA) : La famille est associée au projet de son enfant. Pour cela une réunion de présentation des objectifs et de suivi est organisée une fois par an.

☐ Outre ces temps nommés, de nombreux temps sont organisés à l'occasion par exemple de camps ou de nouveaux groupes proposés.

### Le « café des parents » :

Initiées en 2017, des rencontres collectives des familles du type : « Café des parents » existent. Ces rencontres, animées par une psychologue, une éducatrice et une orthophoniste sont très investies et se sont étoffées cette année avec des thèmes de discussions proposés par les parents.

En 2020 le café des parents n'a pas pu se dérouler à la fréquence habituelle et une session en visioconférence a été proposée en octobre. Cette modalité n'a pas été retenue, le support n'est pas adéquat pour recréer la dynamique relationnelle qui se crée en présentiel.

## LES PARTENAIRES ET LES CONVENTIONS

Le développement des partenariats est nécessaire pour proposer aux usagers des prestations complémentaires et utiles à l'équipe pour préciser nos accompagnements et/ou finaliser un diagnostic. Cela semble toujours plus pertinent d'avoir « un carnet d'adresses » pour certains parents qui ne peuvent se mobiliser pour le faire eux-mêmes.

☒ En 2020 : les conventions se sont poursuivies avec des partenaires en libéraux. Nous sommes en collaboration avec 4 psychomotricien(ne)s, 4 orthophonistes et deux ergothérapeutes.

☒ Nous nous sommes rapprochés du CEDA'Ain pour plusieurs situations en attente de diagnostics TSA et d'un médecin psychiatre en libéral, après avoir réalisé nous-même la plus grande partie des bilans et évaluations nécessaires en amont.

☒ Nous partageons plusieurs situations d'enfants avec le CMP du secteur et le partenariat est nécessaire afin d'articuler nos accompagnements de manière cohérente. Les psychologues ont fait un gros travail de partenariat et de lien cette année en initiant plusieurs rencontres.

☒ Nous avons renforcé notre partenariat avec le CAMSP et le SESSAD PRO de l'Albarine.

☒ Enfin, le partenariat « culture et santé » nommé ci-dessus se poursuit dans l'attente de notre prochain projet.

## L'ORGANISATION DU SERVICE

Le SESSAD est ouvert 210 jours.

Nous avons fait le choix d'ouvrir le service un samedi par mois, cela permet d'offrir plus de possibilités pour rencontrer les familles. Cette disponibilité est appréciée des familles. Ces samedis matins permettent des rencontres avec les parents, des groupes réguliers ou occasionnels. Les contenus de ces samedis matins seront précisés ultérieurement.

Le SESSAD est ouvert une partie des vacances, en général la première semaine. Il ferme mi-juillet.

	Jours travaillés		Jours travaillés
JANVIER	21	JUILLET	8
FÉVRIER	21	AOÛT	5
MARS	18	SEPTEMBRE	23
AVRIL	18	OCTOBRE	18
MAI	18	NOVEMBRE	21
JUIN	22	DECEMBRE	17
<b>Total : 210 jours</b>			

## LE PROJET DE SERVICE

Le projet sera réécrit en 2021. Les réunions institutionnelles permettront de proposer des temps de travail en équipe pour cette réécriture. Toutefois, la réactualisation du projet s'est faite également en 2020 avec la création du projet « Ressources ». Les différents temps de réunions qu'ils soient cliniques, institutionnels, de projet sont des instances qui mettent au travail la réflexion collective et qui portent, guident notre action et font vivre ce projet de service.

A certains moments de cette année « particulière », il a été plusieurs fois pertinent de se référer à ce projet afin de retrouver la ligne directrice et le sens de nos missions.

## L'ORGANISATION INTERNE

### Les accompagnements à « domicile » :

Comme évoqué, les professionnelles interviennent par secteur géographique afin de l'imiter les déplacements. La modalité du domicile est essentielle, le nom même du SESSAD l'indique et notre projet de service précise l'importance de cette manière de travailler, « au plus près des besoins de l'enfant et ses parents », s'ils en sont d'accord et jamais sans consultation au préalable.

Le domicile est compris comme étant les différents lieux où évolue l'enfant. Pour l'essentiel, il s'agit de la maison, de l'école.

### À L'école et au collège :

Les professionnelles interviennent dans les écoles pour tous les enfants du primaire : elles sont en lien avec les enseignants en apportant leur contribution à l'épanouissement de l'enfant dans une prise en charge individuelle.

Pour les enfants du collège, les prises en charges éducatives sont variables, elles peuvent se faire également dans les murs du SESSAD. Nous constatons que les adolescents sont sensibles au regard de leurs pairs, l'intervention dans le collège peut ne pas être la bienvenue. Néanmoins, les éducatrices sont en relation avec les enseignants.

### Le fonctionnement du SESSAD : les réunions ou temps « indirects »

L'ensemble des professionnels est présent le jeudi, c'est un jour de rencontre important. Au sein du service ont lieu :

- La réunion de synthèse (1 heure, objectif préparation de PIA) ou point (30 minutes, temps clinique), chaque jeudi matin de 9h à 12h
- La réunion clinique, une heure par semaine le mardi matin de 9h00 à 10h00, permettant réflexion pluridisciplinaire et regards croisés sur une situation.
- La réunion éducative, le mardi de 9h30 à 10h30
- La réunion pôle soin santé une fois par mois

Les réunions dans le cadre des conventions nommée ESS (Equipe de Suivis de Scolarisation) avec l'Education Nationale sont réparties sur toute l'année pendant ou hors temps scolaire.

## LA DEMARCHE QUALITE

L'évaluation interne a eu lieu en 2015, l'évaluation externe a eu lieu en septembre 2016

En 2020, nous avons par exemple réécrit la procédure d'admission ainsi que le dispositif « Ressources ». L'équipe de direction a aussi instauré des « points d'équipe » réguliers, temps d'évaluation et de régulation nécessaires pour éviter le risque du travail éclaté du fait des nombreux déplacements, lié à la réalité des trajets des uns et des autres et de la diversité des situations existantes.

Le projet d'établissement, à réécrire en 2021, sera pensé et à rédiger et dans la logique du dispositif SESSAD/IME, nécessairement en construction.

## LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Dans une démarche de prévention des éléments indésirables, l'équipe de direction a retravaillé le DUERP en associant l'équipe à la réflexion. Un temps de réunion a permis de reprendre collectivement le document et d'effectuer les modifications nécessaires.

Le service a connu cette année quelques difficultés concernant le stationnement. En effet les places dédiées aux professionnelles sont très fréquemment utilisées par les locataires ou propriétaires de la résidence, engendrant ainsi quelques frictions. L'équipe de direction a interpellé la copropriété afin que le problème puisse se régler en maintenant des relations de « bons voisinages ». Le problème s'il est moindre, demeure et demande à chacune de l'anticipation et de l'adaptation, n'étant plus assurée de pouvoir se garer devant le service.

Les recommandations liées à la crise sanitaire, nous ont obligé à organiser une partie de nos réunions en visioconférence depuis la rentrée de septembre. Notre salle de réunion n'a pas de fenêtre, ni de moyen d'aération et il n'est pas recommandé de faire des réunions au-delà de 6 et sur un temps aussi long. Ainsi les réunions de synthèses qui réunissent la majorité de l'équipe doivent se faire en distanciel sur la plage de 3h30 du jeudi matin. Un exercice fastidieux pour chacune et qui ne favorise pas la spontanéité des échanges et la co-construction. La dynamique d'équipe s'en ressent et la fin de l'année a nécessité des temps de régulations afin de retrouver un rythme et de repères communs.

Nous avons fait le choix à partir de début 2021 de nous réunir en salle de réunion à l'IME -grande et avec de nombreuses fenêtres permettant l'aération- afin de reprendre l'ensemble des réunions en présentiel.

## SUIVI DES FICHES CPOM ETABLISSEMENT

Dans le cadre des fiches CPOM 2018-2022, l'axe stratégique 1 porte sur les prestations d'accompagnement des personnes et stipule :

Action 1.3.1 : Mise en place et organisation du dispositif IME (2018-2022)

-La question d'un dispositif associant l'IME la Côtière et le SESSAD Bellevue peut s'envisager pour une partie des publics accueillis dans les deux établissements, et en

particulier pour le public présentant des « TSA » ou présentant une « déficience intellectuelle moyenne » dans le respect des 2 agréments.

-Il s'agira de renforcer la collaboration entre l'IME la Côtère et le SESSAD Bellevue afin de fluidifier et d'éviter les ruptures de parcours en adaptant les réponses apportées aux besoins des enfants et aux attentes des familles.

Durant l'année 2020 la mise en œuvre de ce dispositif s'est concrétisée par la poursuite de la formation avec Elodie Arnaud, psychologue clinicienne au « GRAPE Innovations ». Cette formation proposée à l'ensemble des professionnels de l'IME et du SESSAD a pour objectif de renforcer l'interconnaissance entre les équipes, de créer une culture commune et de favoriser la construction de projets partagés. Impulsé par notre binôme de direction et porté par des professionnel(le)s parties prenantes de ce projet, des actions concrètes ont vu le jour.

Lors des semaines éducatives, certaines activités (Ateliers contes, activités manuelles, repas...) se sont construites avec des enfants du SESSAD et de l'IME. Ces temps permettent aux professionnel(le)s de se rencontrer et de partager leur pratique. Ils s'adressent particulièrement à des enfants, pour qui une orientation en IME en envisagée et en cours d'évaluation, donnant ainsi des éléments d'observations concrets aux professionnel(le)s.

La crise sanitaire nous a amené à partager les locaux de l'IME pour respecter les recommandations, à plusieurs occasions et ceci participe à fluidifier les échanges entre les équipes qui se repèrent mieux.

De même une réunion DIME a été initiée au SESSAD en présence de la direction, des coordinateurs de groupes de l'IME et des « référentes du projet » pour le SESSAD. Cet échange a permis de reposer le cadre légal du décret et de faire le lien avec l'évolution des politiques publiques qui impulse ce mouvement de mise en dispositif.

## **MAINTENANCE – TRAVAUX - AMENAGEMENT**

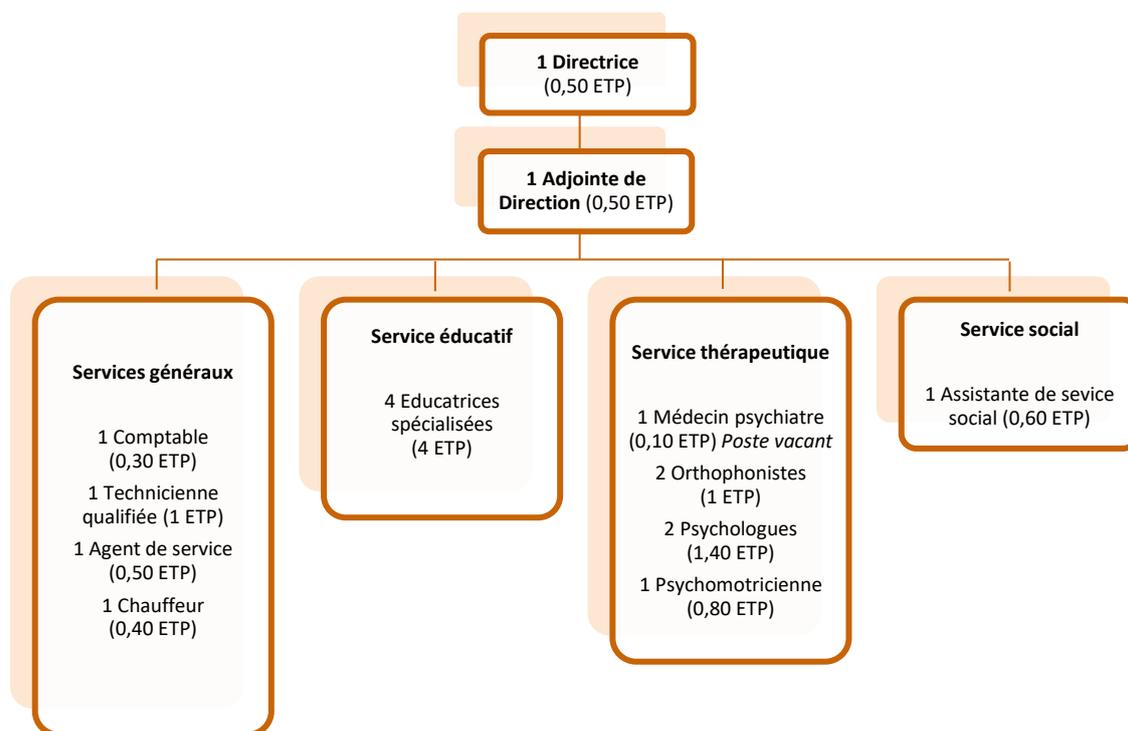
Durant l'année de petits réaménagements et ameublements de certains bureaux ont pu se faire avec de la récupération de matériel et d'achat de mobiliers.

Concernant le parc automobile, une voiture supplémentaire a été louée afin de répondre aux besoins du service.

Début 2021 un défibrillateur a été installé et une formation concernant son utilisation dispensée à quelques professionnelles.

# RESSOURCES HUMAINES

## ORGANIGRAMME



## ARRIVEES / DEPARTS

Nom / Prénom du salarié	Fonction	Mouvement	Date
Pina-Sanchez Raphaëla	Orthophoniste	Départ pour un temps plein à l'IME la Côtière	25/08/20
Ott Magali	Orthophoniste	Embauche en CDI	01/09/20
Liger Chloé	Neuropsychologue	Embauche en CDI	13/11/20

## AJUSTEMENTS DE POSTES

En 2020, nous avons eu le départ de l'orthophoniste du SESSAD pour un poste à temps plein à l'IME. L'orthophoniste qui a pris la suite nous connaissait, nous conventionnions avec elle en libéral pour une situation.

Le poste de neuro psychologue est très pertinent, il apporte un complément riche pour tous.

L'équipe est globalement stable, les nouvelles personnes arrivées se sont bien intégrées dans un dispositif au fonctionnement bien rodé.

## ACTIONS DE FORMATION

Salarié	Intitulé de la formation	Organisme de formation	Date	Lieu	Collective Individuelle Continue
Aude	CAFERUIS	ARAFDES	2020	Lyon 9ème	Individuelle
Aude + Laurene	Du visible et de l'invisible dans l'autisme	CEDA' Ain	14/02/2020	Bourg-en-Bresse	Individuelle
Anne	La famille comme système	IFATC	24 et 25/09/2020 25, 26 et 27/11/2020	Lyon 6ème	Individuelle
Ghyzlanne	Présentation des connaissances actuelles à propos des TSA	Mme COUMERT	21 et 24/09/2020	IME de Montluel	Individuelle
Aurélie	Sauveteur Secourisme au Travail	OKAOU	05/11/2020	IME de Montluel	Individuelle

## PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2021

Les objectifs de 2020 qui avaient été évoqués comme perspectives en 2019 ont pu être mis en œuvre, au mieux dans un contexte de crise sanitaire. Mutualisation, ouverture et adaptation de nos réponses pour des cas complexes sont toujours nos axes prioritaires.

Pour l'année 2021, la réécriture du projet de service sera le projet principal. Il va engager une réflexion et un travail commun sur les missions du service, son fonctionnement, son organisation. Cela permettra de repréciser nos missions, dans un contexte sociétal changeant et en incluant la question de la mise en dispositif, à laquelle nous travaillons depuis deux ans déjà.

L'organisation des PIA est également en cours de réflexion. En effet, la modalité actuelle ne semble plus correspondre ni au rythme, ni aux modalités de travail et nécessite une profonde refonte.

Une préoccupation importante pour laquelle il faudra travailler en 2021 est celle de la liste d'attente : Si le délai pour entrer au Sessad avait diminué ces dernières années, ce n'est plus le cas. 73 situations en attente en 2020, on peut présupposer d'au moins 80 en 2021...

Comment répondre à cette réalité préoccupante ? Toutes les situations ne nécessitant pas le même type de réponses, l'équipe du Sessad a déjà beaucoup réfléchi cette question et répondu en adaptant ses pratiques de manière importante. Néanmoins, cela n'est pas suffisant pour répondre à toutes ces

demandes. Il faut donc encore construire et innover. La réflexion s'oriente d'ores et déjà vers la possibilité d'une réponse par la demande de création de places de PCPE, travail nécessairement à mener en collaboration avec notre partenaire MDPH et nos autorités de tutelle.

## CONCLUSION

L'année 2020 restera inédite, comme une année particulière pour chacun. Au sein du service, il a été nécessaire de construire de nouvelles modalités de travail, de réajuster nos objectifs et de nous adapter aux besoins des enfants et des familles. Cette période fut toutefois une expérience riche et intéressante qui a remis en question un fonctionnement établi, rodé et qui a interrogé nos pratiques. Nous avons dû, en tant que professionnel, nous décaler de nos représentations et de nos « certitudes ».

En sortant de notre zone de confort, nous avons développé de nouvelles compétences tournées vers le numérique notamment. Mais au-delà des outils, c'est parfois le fondement même de notre pratique qui a été questionné. La forte attente des familles vis-à-vis du SESSAD, la place centrale du service dans la coordination de l'accompagnement des jeunes, son fort investissement humain et les compensations proposées peuvent générer une forme de dépendance, parfois de substitution.

Pour de nombreuses familles, le confinement a révélé ou permis de se réapproprier des compétences parentales et le plaisir de la parentalité : s'est alors posé la question de nos missions mais surtout de notre place auprès d'elles. Le confinement a révélé l'extrême fragilité ou précarité de certaines situations familiales et ainsi engendrer un effondrement, mettant en exergue les limites de notre intervention.

En terme de management il a été nécessaire d'innover pour maintenir une cohésion et un équilibre d'équipe tout au long de l'année. L'équipe de direction a accompagné l'équipe dans ces questionnements, réajustements qui nourriront la réécriture du projet de service en 2021.